



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
**SAGUENAY-LE FJORD**

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### ***Salaire minimum à 15 \$ de l'heure***

**Bonifier les mesures d'aide aux personnes à faible revenu aura de meilleurs effets selon la FCCQ et la CCISF**

**Saguenay, le 29 janvier 2019** – Alors que la question du salaire horaire minimum à 15 \$ revient dans l'actualité, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) rappellent que la croissance du salaire minimum, révisé annuellement, doit se faire en tenant compte de l'inflation et de l'évolution du salaire moyen. Lors de la hausse de 2018 qui a conduit le salaire minimum à 12 \$/h, la Chambre de commerce et sa fédération avaient souligné que cette hausse était supérieure à l'inflation. Elles soutiennent par ailleurs la décision gouvernementale prise en 2016 d'augmenter graduellement le salaire minimum jusqu'à ce qu'il atteigne 50 % du salaire moyen, en 2020.

« Les entreprises ont à cœur d'offrir de bonnes conditions de travail à leurs employés et le salaire fait partie de ces questions », souligne Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ. « Cependant, c'est tout l'éventail des salaires du marché du travail qui subirait l'impact d'une hausse de 25 % et cela nuirait à la compétitivité des entreprises, notamment dans les secteurs de l'économie exposés à la concurrence étrangère comme le secteur manufacturier, l'agriculture ou les ressources naturelles. »

Le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre met déjà une pression à la hausse sur la rémunération dans plusieurs secteurs, sans compter l'effet de sédimentation créé par les modifications aux normes du travail et la réforme du régime des rentes du Québec. « La marge de manœuvre financière des entreprises d'ici est constamment réduite alors que la concurrence est vive », commente Sandra Rossignol, vice-présidente exécutive et directrice générale de la CCISF.

Pour la FCCQ et la CCISF, il faut considérer l'ensemble des moyens à la disposition des gouvernements pour améliorer les conditions de vie des travailleurs au salaire minimum. De plus, l'effet d'un bond du salaire minimum actuel à 12 \$/h à un salaire horaire minimal à 15 \$ ne serait pas le même sur un adulte chef de famille monoparentale, un étudiant, ou un travailleur expérimenté qui veut arrondir ses fins de mois. « Dans chacune de ces situations, ce n'est pas le salaire minimum qui fait la différence sur le revenu disponible, mais bien les mesures fiscales et de soutien aux personnes à faible revenu », insiste Stéphane Forget. « Il est par ailleurs à craindre qu'un étudiant qui travaille au salaire minimum soit tenté d'abandonner ses études en considérant son revenu suffisant. À l'inverse, le contexte fiscal actuel pénaliserait encore davantage un travailleur expérimenté, lequel ne verrait plus d'un bon œil de rester actif sur le marché du travail », ajoute Mme Rossignol.

La FCCQ encourage donc le gouvernement du Québec à poursuivre la hausse graduelle du salaire minimum en suivant la tendance adoptée précédemment. « Une hausse graduelle et prévisible du salaire minimal bonifie la capacité de payer des travailleurs à faible revenu et favorise une hausse de la consommation, sans provoquer un choc sur la compétitivité des entreprises québécoises », conclut Sandra Rossignol.

### **À propos de la CCISF**

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord regroupe près de 1000 membres de la communauté d'affaires du Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle s'est donné la mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional en assurant un pôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert.

**LA FORCE DU RÉSEAU**



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
**SAGUENAY-LE FJORD**

### À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de près de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

### Renseignements :

#### CCISF

Karyna Tremblay  
Coordonnatrice communication et projets  
économiques  
[ktremblay@ccisf.ca](mailto:ktremblay@ccisf.ca)  
418 543-5941, poste 222  
Cell : 418 815-2471

#### FCCQ

Joanne Beauvais  
Directrice, Communications  
[joanne.beauvais@fccq.ca](mailto:joanne.beauvais@fccq.ca)  
514 844-9571, poste 3242  
Cell : 514 928-8373

**LA FORCE DU RÉSEAU**